## Licence 1 Sciences de l'éducation et de la formation (Licence générale) EDUL1 -201

## Session 1 et 2

		I	Mutualisation - porteur	ASSOCIATIONS CODES AOF		Session 1 Session 2																	
Codes		Intitulés			:S Régime	ECI CC CT							CT			1				 			
						Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	duráe	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	duráo	Part CT	Coefficient	Heures CM	Heures TD	Heures TP	VOLUME HORAIRE	Crédits
1EDULS1		Semestre 1																					30,0
1EDUL1	UE 1	PEDAGOGIES ET SCIENCES DE L'EDUCATION		1SE1														1				50h	6,0
Y1SEPEDA	obligatoire	Pédagogies et sciences de l'éducation	Sciences de l'éducation Sociologie	M.1SE11	Normal Salarié							QCM	0h45	100 %	QCM	0h45	100 %	6	50h			50h	6,0
1EDUL2	UE 2	PROBLEMATIQUES EDUCATIVES HORS L'ECOLE		1SE4														1				50h	6,0
1SEELS	obligatoire	Eduquer à la santé	Sciences de l'éducation	1SE4B2	Normal Salarié							écrit	1h00	100 %	écrit	1h00	100 %	3	25h			25h	3,0
1SEPRE	obligatoire	Pratiques éducatives hors école	Sciences de l'éducation	1SE4A2	Normal Salarié							écrit	2h00	100 %	écrit	2h00	100 %	3	25h			25h	3,0
1EDUL3	UE 3	AUTEURS ET THEORIES EN SOCIOLOGIE 1		1SE3														1				50h	6,0
1SESO11	obligatoire	Auteurs et théories en sociologie 1	Sociologie Sciences de l'éducation	M.1SO11	Normal Salarié				écrit et oral	2 minimum	50%	écrit	2h	50 %	écrit	2h00	100 %	6	26h	24h		50h	6,0
1EDUL4	UE 4	METHODES ET PROJETS UNIVERSITAIRES	Sciences de l'education	1SE5	Solution																	50h	6,0
1SEMEL		Méthodes d'expression en langues étrangères		1SE5A														1					
1SEANGL1		Anglais	Sciences de l'éducation	1SEANG1	Normal Salarié				écrit et oral	2 minimum	100%				écrit	2h00	100 %	2		24h		24h	2,0
1SEESPA1	1 AU CHOIX	Espagnol	Sciences de l'éducation	1SEESP1	Normal Salarié				écrit et oral	2 minimum	100%				écrit	2h00	100 %	2		24h		24h	2,0
YHSSAL1		Allemand	UFR HSS	M.HSSAL1	Normal Salarié	écrit et oral	4	4										2		24h		24h	2,0
1SEMTU1	obligatoire	Méthodes de travail universitaire 1	Sciences de l'éducation	1SE51	Normal Salarié				écrit et oral	2 minimum	100%				dossier		100 %	3		22h		22h	3,0
1SEPPE1	obligatoire	PPPE 1	Sciences de l'éducation	1SE52	Normal Salarié				ecrit	1	100%				dossier		100 %	1	2h	2h		4h	1,0
1EDUL5	UE 5	ENJEUX SOCIAUX DES PRATIQUES EDUCATIVES		1SE2														1				50h	6,0
1SEQQA	obligatoire	Qu'est-ce qu'apprendre?	Sciences de l'éducation	1SE9A1 + L11PY1	Normal Salarié							écrit	2h00	100 %	écrit	2h00	100%	3	25h			25h	3,0
1SEMTS	obligatoire	Métiers du travail social	Sciences de l'éducation Sociologie	M.1SE4B1 / M.1SE9B1 / L11PY1	/ Normal Salarié							écrit	2h00	100 %	écrit	2h00	100%	3	25h			25h	3,0
1SEOUI1	facultatif	accompagnement pédagogique renforcé (oui si)										validation	1										1,0
1EDULS2		Semestre 2																					30,0
1EDUL6	UE 6	L'ENFANCE EN QUESTIONS EN SCIENCES DE L'EDUCATION	Sciences de l'éducation		., ,													1				50h	6,0
Y1SEHIE	obligatoire	Histoire de l'enfance et de la famille	Sociologie Psychologie Sciences de l'éducation	M.1SE61	Normal Salarié							QCM	0h45	100 %	QCM	0h45	100 %	3	25h			25h	3,0
Y1SESAC	obligatoire	Socio-anthropologie des cultures enfantines et juvéniles	Sociologie Psychologie	M.1SE62	Normal Salarié							QCM	0h45	100 %	QCM	0h45	100 %	3	25h			25h	3,0
1EDUL7	UE7	DEVELOPPEMENT AU COURS DE LA VIE - UFR Psycho	Davida Jarda		Name													1				50h	6,0
YPSYUE6B	obligatoire	Développement au cours de la vie	Psychologie Sciences de l'éducation	M.L12Y6B	Normal Salarié								'	Voir UFR de Psy	ychologie								
YPSYUE6P	obligatoire	Développement au cours de la vie	Psychologie Sciences de l'éducation	M.L12Y6P	Normal Salarié								\	Voir UFR de Psy	ychologie								
1EDUL8		AUTEURS ET THEORIES EN SOCIOLOGIE 2	Sociologie		Normal				,				-1			2	2000	1				50h	6,0
1SESO61	obligatoire	Auteurs et théories en sociologie 2	Sciences de l'éducation	M.1SO61	Salarié				écrit et oral	2 minimum	50%	écrit	2h	50 %	écrit	2h00	100 %	6	26h	24h		50h	6,0
1SEMTU2	<b>UE 9</b> obligatoire	ACCOMPAGNEMENTS ET METHODES  Méthodes de travail universitaire 2	Sciences de l'éducation	1SE101	Normal Salarié				écrit ou oral	2 minimum	100%				dossier		100 %	3		13h		<b>50h</b> 13h	<b>6,0</b> 3,0
1SEMEE	obligatoire	Module "Expression écrite"	Sciences de l'éducation		Normal Salarié				écrit	2 minimum	100%				écrit	1h00	100 %	1,5		24h		24h	1,5
		Module compétences numériques 1	Sciences de l'éducation		Normal Salarié				écrit	2 minimum	100%				écrit	1h00	100 %	1,5		13h		13h	1,5
1SEMCN1	obligatoire																	1				50h	6,0
1SEMCN1		QUESTIONS EDUCATIVES ET SOCIALES										(6)						4	_				
		QUESTIONS EDUCATIVES ET SOCIALES  Sociohistoire des contenus d'enseignement	Sciences de l'éducation		Normal Salarié							écrit	2h00	100%	écrit	2h00	100%	3	25h			25h	3
1EDUL10	UE 10		Sciences de l'éducation Sciences de l'éducation	1SE9A2								écrit écrit	2h00 3h00	100%	écrit écrit	2h00 3h00	100%	3	25h 25h			25h 25h	3
1EDUL10	UE 10 obligatoire	Sociohistoire des contenus d'enseignement		1SE9A2	Salarié Normal								3h00							-1.000			

Règles de compensation spécifiques à la Licence en Sciences de l'Education:

Les règles de compensation sont les suivantes:
e.1 – au sein d'une unité d'enseignement

La compensation s'effectuera entre les éléments constitutifs qui la composent et sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés.
e.2 – au sein d'un semestre

Sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés, et en fonction du choix opéré par la composante, la compensation s'effectuera entre des UE constituant un regroupement d'UE.

Les regroupements d'UE s'effectueron toomme suit: les 3 UE disciplinaires d'une part et les 2 UE de personnalisation/préprofessionnalisation et de compétences transversales d'autre part,
e.3 – entre 2 semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2; S3 et S4; S5 et S6)

La compensation s'effectuera entre les regroupements cohérents d'UE.

Modalités d'obtention du statut AJAC (AJourné mais Autorisé à Continuer) pour la Licence Sciences de l'Education:
i.1 — lorsque la compensation s'opère entre les UE d'un regroupement cohérent d'UE
Un étudiant qui n'a pas validé sa L1 mais ayant obtenu la moyenne à toutes les UE contenues dans le regroupement des UE disciplinaires est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure, à condition d'avoir validé sa L1.